

LE BULLETIN
DES
RECHERCHES HISTORIQUES

VOL. XXXI

N.-D. DE LEVIS—AVRIL 1925

No 4

LES CONFLAGRATIONS A QUEBEC SOUS LE
RÉGIME FRANÇAIS
(Suite et fin)

Vers une heure et quart de l'après-midi, le 15 novembre 1701, pendant que les ecclésiastiques et les écoliers étaient à Saint-Michel (Cap-Rouge), le feu se déclarait au séminaire de Québec. Un ecclésiastique avait mis le feu de la cheminée dans le poêle et avait ensuite balayé les charbons tombés sur le plancher. Quelques minutes après, un autre ecclésiastique qui travaillait à la sculpture au-dessus de cette pièce, entendant des pétilllements, descendit vivement et fut presque étouffé en ouvrant la porte, tant la fumée était épaisse. On fit des efforts inouis pour éteindre le feu, mais inutilement. Les meubles et presque tout ce qui se trouvait dans le Séminaire furent cependant sauvés. Les ecclésiastiques et les élèves arrivèrent de Saint-Michel juste pour constater que tout l'édifice était en cendre. Mgr de Laval et la plupart des prêtres du Séminaire reçurent l'hospitalité des Pères Jésuites.

Un vieux manuscrit conservé dans les archives du séminaire de Québec raconte ainsi l'incendie du 15 novembre 1701 :

"Il est bon de remarquer qu'il arriva un accident fâcheux au Séminaire, le 15 novembre 1701. Ce fut l'incendie général de toute la maison, qui eut lieu un mardi, jour de promenade, lorsque tous, tant ecclésiastiques qu'enfants,

étaient à St-Michel (Cap-Rouge). Le feu prit vers une heure un quart avec une telle violence, qu'en moins de quatre ou cinq heures, il consuma l'ouvrage de plus de trente ans. Ce fut par un balai, à ce que l'on croit, que la chose arriva. Un ecclésiastique ayant mis le feu de la cheminée dans le poêle, à la fin de la récréation, et ayant balayé les charbons qui étaient tombés dans la place, remit le balai sous son lit, et sortit pour aller à l'église dire les vêpres avec deux ou trois qui étaient restés avec lui ; un demi-quart d'heure après, un autre ecclésiastique qui travaillait à la sculpture au-dessus de cette chambre, entendant quelque chose qui pétillait en bas, courut pour voir ce que c'était ; ayant ouvert la porte, il aperçut toute la chambre en feu, et la fumée était si épaisse, qu'il pensa en être étouffé, en ouvrant la porte qu'il referma aussitôt. Il alla avertir partout, et sonna le tocsin avec la cloche de la chapelle. On accourut de tous côtés ; on fit des efforts inouis pour éteindre le feu dans la salle, mais n'ayant pu en venir à bout, on fut obligé de céder, et de s'adonner à sauver ce qui était dans les chambres. Quelques-uns étant montés sur la maison, voulurent couper le toit, mais ils furent obligés de se retirer promptement, le feu les ayant gagnés ; aussi ne pouvant arrêter la rapidité du feu, tout le monde se mit à sauver les meubles, et tout ce qui était dans la maison échappa aux flammes en grande partie. Pendant ce temps-là, ceux qui étaient à St-Michel, s'étant aperçus qu'il s'élevait une grosse fumée à Québec, se mirent tous en chemin pour être témoins de ce qu'il s'y passait. Nous n'étions pas pour la plupart à moitié chemin, qu'un courrier, qui venait audevant de nous, nous annonça que c'était le Séminaire qui était en feu, et que déjà la moitié était brûlée, quand il était parti ; nous pressâmes un peu le pas, mais pour ne rien faire, car tout était réduit en cendres, quand nous arrivâmes" (1).

Moins de quatre ans plus tard, le séminaire de Québec était de nouveau incendié.

Un document du temps dit :

"Le premier d'octobre 1705, le séminaire de Québec a été incendié pour la seconde fois ; le feu prit sur les neuf

(1) Archives du séminaire de Québec.

heures du matin. Cet accident fâcheux arriva par un fumeur, qui, travaillant en menuiserie, laissa tomber du feu dans les *ripes*; le feu fut si violent qu'en moins de deux heures tout fut consumé, sans que l'on pût rien sauver des chambres ou du magasin. Mr. Petit, prêtre, âgé de soixante-quinze ans, fut tellement surpris et environné par le feu, qu'il fut obligé de se jeter de quatre étages par une fenêtre, sans quoi il eût été consumé par le feu; il ne fut point incommodé de sa chute, ou très peu. Quand cet incendie arriva, les enfants étaient à St-Joachim, ils en apprirent la nouvelle le lendemain matin qui était un vendredi. Le lundi d'ensuite ils retournèrent à Québec, et ils y arrivèrent le mercredi au soir. Dès ce même jour on les renvoya chez leurs parents, à la réserve de douze que l'on garda au séminaire; tous les autres sortirent, comme j'ai dit, ce même jour" (1).

Le 5 janvier 1713, le feu se déclarait au Palais de l'Intendance. Les flammes se propagèrent tellement vite que l'intendant Bégon et sa femme eurent peine à se sauver. Deux des femmes de chambre de madame Bégon périrent dans l'incendie. Le valet de M. Bégon, en voulant sauver une partie de la garde-robe de son maître, périt lui aussi dans les flammes. M. Seurrat, secrétaire de M. Bégon, se sauva nu pieds et se gela si horriblement qu'il mourut deux jours plus tard. M. Bégon perdit plus de 40,000 livres dans cet incendie.

Dans sa lettre au ministre du 11 février 1713, le gouverneur de Vaudreuil annonçait dans les termes suivants la destruction du Palais de l'Intendance :

"Je suis très mortifié, Monseigneur, d'être obligé par cette occasion de vous faire savoir l'incendie du Palais qui arriva la nuit du 5 au 6 janvier entre minuit et une heure. Monsieur et madame l'intendante m'avaient fait l'honneur ce jour-là de dîner chez moi et n'eurent personne à souper. Madame l'intendante s'étant trouvée incommodée, par précaution même monsieur l'intendant avait fait faire avant de se coucher une visite générale par toutes les cheminées du Palais sur ce qu'on lui avait dit qu'on avait vu sortir beau-

(1) Archives du séminaire de Québec.

coup de fumée de la cheminée de la chambre de madame l'intendante, ce qui ne s'étant trouvé rien, on vint deux heures après les éveiller en criant au feu. Il faisait cette nuit-là un vent si terrible et un si grand froid qu'on en a guère vu un pareil en Canada. On ne put jamais avoir le temps d'avertir à la haute et basse-ville que tout était embrasé quelque diligence qu'on pût faire. Le Roi perd par cet incendie, Monseigneur, une maison qui ne valait pas grand chose et qui était un vrai brûlot, n'étant remplie que de vieux lambris et de cloisons partout. Il y a même longtemps que nous prévoyons ce malheur, le feu y ayant pensé prendre plusieurs fois. Pour Monsieur l'intendant, il perd tout ce qu'on peut perdre : ses meubles qui étaient très considérables et ses provisions pour plus de deux ans dont assurément il se faisait honneur, et qui lui coûtent le double à racheter présentement. Ce n'est pas cependant ce qui le touche le plus et dans sa perte il ne songe qu'à la maison du Roi et à quatre de ses domestiques qui ont péri dans ce feu ; pour moi je le trouve bien heureux et madame Bégon de s'être sauvés comme ils ont fait avec leurs seules robes de chambre, car un moment plus tard ils auraient péri aussi bien que tous leurs gens. Je laisse à M. Bégon, Monseigneur, à vous rendre compte de toutes choses ; tout ce que je puis vous assurer c'est qu'on ne peut être plus sensible que je le suis à la perte qu'il fait qui certainement est très grande ; il m'a fait voir ses lettres et les demandes qu'il vous fait de 20 milliers de poudre à prendre ici en quatre ans dans les magasins du Roi. Je puis bien vous dire, Monseigneur, que cela ne portera aucun préjudice au public, et que c'est bien la moindre grâce que Sa Majesté puisse accorder à M. Bégon en ayant accordé à bien d'autres en ce pays pour de moindres sujets" (1).

Quelques jours après, le 17 février, M. d'Aigremont écrivait à son tour au ministre :

"Le feu prit au Palais la nuit de la veille des Rois à environ minuit avec tant de violence qu'au premier avertissement qu'en eurent Mr et Madame Bégon ils n'eurent que le temps de se sauver en robes de chambres et en mules sans bas dans la maison du sieur La Joie, à cent pas de là. Il fai-

(1) Archives de la province de Québec.

sait un si horrible froid qu'ils auraient été infailliblement gelé avant que d'y arriver si, par bonheur, ils n'avaient eu le vent arrière. Trois de leurs domestiques ont été étouffés et consommés dans les flammes ; le Sr Seurrat, secrétaire de M. Bégon, ayant voulu passer par le jardin par une porte de dégagement qui y donne, eut la moitié du corps gelé avant qu'il fut arrivé à la première maison, dont il est mort. Mr et Madame Bégon ont bien moins ressenti la perte de tous leurs meubles et de leurs provisions qui est très considérable, que celle de leurs domestiques. Enfin, Monseigneur, ils ont soutenu cette disgrâce l'un et l'autre, en personnes très soumises à la volonté de Dieu ; on ne peut savoir certainement comment le feu a pris à ce bâtiment ni en attribuer la faute à personne ; on conjecture seulement qu'il aura pris par le cabinet de M. Bégon, parce qu'on s'est aperçu de ce feu par la fumée qui en sortait ; si cela est, il faut ou qu'il se soit communiqué par quelques ouvertures de la cheminée dans le plancher d'en haut, où il se sera conservé quelque temps sans qu'on s'en soit aperçu, ou qu'il soit entré quelques étincelles entre la superficie extérieure de la cheminée de ce cabinet et les ornements de menuiserie qui étaient dessus où il pouvait y avoir de la suie que le feu y ait couvé quelque temps et qu'ensuite il ait pris tout d'un coup à cette menuiserie qui était extrêmement sèche et qu'il y ait gagné dans un instant aux appartements d'en haut dont les chambres n'étaient séparées que par des cloisons de planches de pin qui est un bois très combustible étant rempli de résine. Le Roi a perdu peu de choses dans cet incendie, les effets les plus considérables de Sa Majesté étant dans un bâtiment nommé la Potasse qui n'a pas été endommagé par le feu" (1).

Le 7 juin 1755, l'Hôtel-Dieu qui rendait tant de services à la population de Québec, était incendié. Les prêtres du Séminaire, les Jésuites, les Récollets et un grand nombre de citoyens firent des prodiges de valeur pour sauver les ornements de l'église, le tabernacle, les châsses des martyrs, le Crucifix outragé, la statue de Notre-Dame de Toute-Grâce, les peintures, la lingerie, etc, etc. La mère du Sacré-Coeur, née Marie-Anne Lajoue, périt dans les flammes. En moins

(1) Archives de la province de Québec.

de deux heures, de tous les édifices dont se composait le monastère de l'Hôtel-Dieu, avec ses dépendances, il ne restait plus qu'un amas de cendre et des murailles calcinées. Rien n'avait été épargné ; l'immense rectangle flanqué de plusieurs ailes qui formait le cloître, l'église, la sacristie, les appartements des prêtres malades et des officiers de la garnison, la maison des serviteurs, la grange, les étables, la boucherie, la glacière tout en un mot avait été consumé, sans compter cinq maisons qui appartenaient à des particuliers et les toitures de deux casernes. Les religieuses au nombre de quarante-neuf acceptèrent l'hospitalité des Ursulines.

Triste détail qui vaut la peine d'être noté. Le feu avait été mis à l'Hôtel-Dieu par deux matelots qui y avaient été soignés et qui voulaient se venger de la mère hospitalière. Après leur retour en France, ces deux matelots, continuant leur vie de crime, furent condamnés à mort pour un autre forfait. C'est sur l'échafaud qu'ils avouèrent qu'ils avaient mis le feu à l'Hôtel-Dieu de Québec.

Dans les seuls mois de juillet et août 1759, Québec subit plus de dommages par le feu que la capitale n'en avait eu pendant son siècle et demi d'existence.

C'est le 12 juillet 1759, à neuf heures du soir, que les Anglais établis à Lévis commencèrent à canonner et à bombarder Québec. Cinq mortiers et six gros canons tirèrent de 25 minutes en 25 minutes pendant une partie de la nuit. Le lendemain matin, on constata que plusieurs maisons étaient endommagées. La cathédrale, la chapelle des Jésuites et la Congrégation avaient aussi reçus des dommages.

Nous relevons dans les mémorialistes du temps les dommages matériels causés à Québec par le bombardement.

Le 16 juillet, vers midi, une bombe qui tombe sur la maison de la veuve Moraud, y met le feu, et la consume ainsi que celles de la veuve Chênevert, de M. Cardebas, de M. Dassier et de madame de Boishébert.

Le 23 juillet, peu après minuit, une bombe met le feu à la maison de madame Lajus qui est brûlée avec les maisons de Drolet fils, de Francheville, de Pélissier, de la veuve Moreau, de Morier, de Bédard, de madame Duplessis, de Mlle Coton, du sieur Rottot, des deux dames Soulard, des deux Valin, de Mlle de Granville, de Soupiran fils, de Berlinguet

fil, Degrès et des delles Channazard, soit en tout dix-huit maisons. Pour comble de malheur, une étincelle communique le feu aux pavillons placés au haut du clocher de la cathédrale pour servir de signaux, et toute la partie en bois de cet édifice religieux brûle comme le reste.

Le 5 août, une estimation porte que depuis le 12 juillet les Anglais ont tiré 4,000 bombes et 10,000 boulets sur Québec.

Le 9 août, à une heure du matin, les pots à feu des Anglais mettent le feu en trois endroits différents de la basse-ville, savoir dans le Cul-de-Sac, dans la rue Sault-au-Matelot et dans la rue du Domaine ou des Soeurs, ce qui cause l'incendie de toute la basse-ville. L'église succursale et 135 maisons sont détruites. Il n'y a d'épargné que la maison de M. Voyer et les autres au-delà vers la Construction, tant du côté du Cap, ce qui fait 8 à 10 maisons, autant dans la rue Sault-au-Matelot, du côté du Cap, autant à peu près du côté de la rue, et 6 dans la rue des Soeurs, du côté de M. Levasseur.

Le 15 août, à huit heures du soir, un pot à feu qui tombe dans la maison de la veuve Vaucour, la consume ainsi que la maison de M. Masse qui y touche.

Ce sont là tous les renseignements donnés par les journaux du siège sur les dégâts causés par le bombardement des Anglais. Ils ne nous disent qu'une partie de la vérité car Knox, dans son *Journal*, et Murray, dans ses lettres au gouvernement anglais, nous apprennent que la ville était presque en ruine lorsque les Anglais en prirent possession.

P.-G. R.

QUESTION

J'ai sous les yeux un imprimé qui date de plus d'un siècle et qui se lit comme suit : "The Carouge Archers will meet on Friday the 10th July (Mrs Sheppard's Woodfield) at 5 o'clock". Cette invitation adressée à M. et Mme Antrobus était signée Emily Smith. Connaissez-vous cette association québécoise ?

Curieux

LES FAMILLES DE SABREVOIS, SABREVOIS DE
SERMONVILLE ET SABREVOIS DE BLEURY

(Suite)

LE DEUXIEME DE BLEURY

Jean-Clément de Sabrevois de Bleury, baptisé à Montréal le 16 juin 1729 (1) entra jeune dans l'armée, et le 1er mai 1749, il devenait enseigne en second, à l'île Royale.

Seul des deux fils de Clément de Bleury, il s'est marié en Canada et a laissé une descendance.

Son premier mariage fut célébré en des circonstances qui durent faire époque dans les annales de la famille.

Non seulement, la cérémonie se fit en hiver, au "temps des fêtes", mais il y avait noces doubles, car, à la même date, Marguerite de Bleury épousait le sieur Dandonneau du Sablé.

Leurs contrats de mariage furent dressés successivement à une journée d'intervalle ; celui de Jean-Clément avec Mlle Gamelin-Maugras, le 5 janvier, l'autre, celui de Marguerite, le 6 janvier, c'est-à-dire le *Jour des Rois*. Quant aux mariages, ils furent célébrés, le même jour, le 7 janvier.

On aura une idée de l'éclat dont les cérémonies furent revêtues, par le nombre et la qualité des personnes présentes au premier des contrats : Haut et puissant seigneur, le marquis Duquesne de Menneville, chevalier de Saint-Louis, capitaine de vaisseau, gouverneur général de la Nouvelle-France ; Le Moyne, baron de Longueuil, chevalier de Saint-Louis, gouverneur de Montréal ; Gaspard Adhémar de Lantagnac, chevalier de Saint-Louis, lieutenant de roi, à Montréal ; Jean-Victor Varin de la Mare, commissaire de la marine et ordonnateur à Montréal ; Jacques-Joseph Guiton de Monrepos, conseiller du roi, lieutenant général civil et criminel ; Pierre Payen de Noyan, chevalier de Saint-Louis, major de Montréal ; François Lefebvre, sr Duplessis-Faber ; Charles de Sabrevois, chevalier de Saint-Louis, capitaine, oncle du futur ; Christophe de Sabrevois de Sermonville, aide-major et capitaine ; et dame Agathe Hertel, son épouse ;

(1) Au registre, on le prénomme Jean. Par la suite, on écrit presque toujours Jean-Clément.

dame Marie Gaultier, veuve de Timothée Silvain; Marguerite Gaultier, veuve de Louis Petit de LeVilliers; René Gaultier, seigneur de Varennes; Ignace Gamelin et son épouse, Louise Dufros de la Jemmeraye, Joseph Gamelin, Michel Gamelin, Julie de Catalogne, Jean-Baptiste Le Gras et son épouse, Geneviève Gamelin, Demoiselles Clémence et Madeleine Gamelin-Maugras, Dllles Catherine et Agathe de Longueuil, Jacques Aubuchon et sa femme, Marie-Joseph Guichard, Jean LeBer de Senneville, enseigne, Claude Drouet de Carqueville, lieutenant, Louis Dandonneau du Sablé, enseigne, Mlle Marie de Sabrevois, Jacques Le Gardeur de St-Pierre, chevalier de St-Louis, capitaine; et Marie-Joseph Guillimin, son épouse (Danré de Blanzly, 5 janvier 1754).

Le 6 janvier, au contrat de mariage entre Louis Dandonneau du Sablé, seigneur en partie de l'île du Pas, enseigne, avec Marguerite de Bleury, les mêmes que dessus, sont présents, à peu près, avec aussi, Michel Péan, aide-major, et capitaine, Louis de Chapt de la Corne, capitaine, chevalier de Saint-Louis, et Dlle Charlotte de Lantagnac.

Jean-Clément de Bleury, les noces terminées, reprit son service dans les troupes (1) et passa enseigne en pied le 15 mai 1755. En cette année, le 15 juillet, il fait baptiser à Montréal, son fils aîné. Le second et dernier enfant qu'il eut de sa première femme ne vit le jour que dix ans, plus tard, après la cession.

De 1756 à 1760, l'enseigne de Bleury nous paraît activement mêlé à la vie militaire. Il s'emploie particulièrement à la conduite des miliciens et des sauvages. Mais il lui arrive une aventure désagréable qui peut-être nuit à son avancement.

En tout cas, essayons de démêler la part qu'il prend aux campagnes des dernières années du régime français.

"6 mai 1757—Les 60 sauvages qui avaient été laissés par M. de Rigaud en détachement à Carillon pour aller aux

(1) Le 27 novembre 1754, M. Clément de Bleury et son épouse, Dlle Guichard, pour effectuer une promesse faite à Jean-Clément leur fils, le lendemain de la passation de son contrat de mariage, lui font abandon, en avancement d'hoirie, d'une maison et dépendances qu'ils possèdent rue St-Gabriel. A charge de payer une certaine somme annuellement à sa soeur Marguerite. Et le 18 mars 1759, Marguerite, veuve du Sablé, donne quittance à son frère. Etude Blanzly.

nouvelles avec M. de Bleury et M. de Langy n'ont pu être déterminés à aller comme on l'aurait souhaité entre les deux forts Lydius et Georges. Ils sont partis le 2 avril et ont été de retour après 24 jours de marche..." (Journal de M. de Montcalm).

"17 mai..... M. de Sabrevois-Bleury vient d'arriver avec Hotchig, chef des Nipissings avec lesquels il a été en parti vers le fort de Lydius. Ils ont fait trois prisonniers du régiment royal américain et rapporté quatre chevelures" (ibid).

"21-mai 1757..... Sabrevois-Bleury partait plus tard avec un autre parti..." (Lettre de M. de Montcalm à Bourlamaque, p. 151).

"13 juin 1758..... Nouvelles qu'on avait eu traces de sauvages du côté des Cèdres. On a de suite fait partir MM. de Langy, Sabrevois-Bleury et Longueuil pour donner après avec 50 sauvages du Sault-St-Louis."

"2 sept. 1758..... M. de Sabrevois, enseigne de la colonie, revenu le 4 d'une découverte faite par terre avec dix ou douze hommes au fond du lac St-Sacrement, rapporte que le camp anglais est fort diminué... M. Wolf rapporte au contraire qu'il n'y a rien de changé... Qui croire ? Quelques-uns disent que le jeune Canadien n'a dit que ce que ses supérieurs compatriotes lui ont dit de dire et cela pour qu'en conséquence on le rappelât de cette partie qui n'est pas plus menacée pour marcher sans doute au secours de l'autre frontière ; c'est que pour y arriver l'on passe et l'on séjourne à Montréal et voici le temps des affaires ; car passé le 8 septembre, on ne délivrera plus de lettres de change au trésor..." (Journal de M. de Montcalm).

Enfin, voici l'aventure :

M. de Montcalm écrit à M. de Lévis, de Québec, le 8 janvier 1759 : "Je vous remercie d'avoir fait punir Sabrevois (1) Bleury. La faute d'avoir été chercher mon domestique pour le battre chez moi est grave et pourrait exiger un séjour aux arrêts jusqu'à ma réponse. Je suis fâché que cela ait regardé un sujet que j'aime. Il faut être bien ivre pour

(1) Le copiste ajoute entre Sabrevois-Bleury (et) croyant qu'il s'agit de deux personnes. La suite du récit montre bien que cette addition était inutile.

aller chez moi battre un de mes gens. Et que faisait le chevalier de Boucherville qui l'accompagnait et qui est sage (1). Sans (*mes gens*) ces Messieurs (*évidemment Sabrevois-Bleury et Boucherville*) eussent encore bien frotté Joseph qui n'avait, à ce que prétend Marcel, aucun tort d'origine...."

A cela il ajoute: "Bleury m'a écrit et je lui répons..." Cette phrase nous fait croire qu'à la suite de l'incartade, M. de Bleury père s'est empressé de communiquer avec le général et d'excuser son fils.

Dans les lettres et les journaux de la collection de M. de Lévis, les gens sont mentionnés de façon si sommaire qu'il est difficile de n'avoir aucun doute sur l'identité de quelques-uns d'entre eux.

Cependant, nous avons cru remarquer que l'on nommait *Sabrevois* l'ainé de la 2^e génération: *Bleury*, Clément Sabrevois de Bleury et *Sabrevois-Bleury*, le fils de Clément.

"L'enseigne Sabrevois", sujet que M. de Montcalm aimait malgré tout, fut promu lieutenant le 1^{er} février 1760. Il se rendit en France, probablement en 1762, car l'on voit que sa femme, Marie-Renée Gamelin-Maugras, âgée de 25 ans, et que son fils, Christophe-Clément-Anne, âgé de 7 ans, entrent comme pensionnaires chez les Soeurs Grises en cette année (*A. V. M.*, II, 3^e liv., p. 86).

Jean-Clément de Bleury revint d'outre-mer en 1763 et il paraît être retourné vivre à Chambly, probablement sur une des terres de son père, et c'est là que naît son deuxième fils, Jean-François qui sera prêtre.

Dame Jean-Clément de Bleury mourût le 29 octobre 1770, âgée de 34 ans.

De ce premier mariage, deux enfants naquirent:

a) *Clément-Christophe-Anne* ainsi prénommé en l'honneur de sainte Anne dont on célébrait la fête, le jour de son baptême, 26 juillet 1757, à Notre-Dame. C'est le continuateur de la lignée et nous en parlerons ci-après.

b) *Jean-François*, né à Chambly, le 27 octobre 1765 et

(1) De l'avis de M. Montarville de la Bruère, il s'agirait ici de René-Amable Boucher de Boucherville né le 1^{er} février 1735 à Cataracouli. Etant cadet, il signait "Chevalier de Boucherville" avant la mort de son frère aîné Pierre, tué au siège de Québec en 1760. Le "sage" chevalier avait donc 24 ans, en 1759, tandis que le "bouillant" de Bleury en avait 30.

baptisé le 19 décembre suivant (5), fut ordonné le 20 mars 1790. Aussitôt, il devenait curé des Trois-Rivières, aumônier des Ursulines et desservant du Cap de la Madelaine.

Au sujet de cet abbé, nous lisons dans l'histoire des Ursulines des Trois-Rivières, au chapitre qui traite des "chapelains du Monastère" année 1792, le passage suivant :

"Pendant la maladie et après la mort de M. de Saint-Onge, nous avons été desservies par M. de Sabrevois, jeune prêtre de mérite, déjà accablé de travail par les soins d'une grande paroisse et la desserte du Cap et des Forges".

De son côté, la supérieure du monastère, la révérende Mère Baby de Thérèse de Jésus, écrivant à l'évêque de Québec, s'exprime ainsi :

"Monseigneur—Nous bénissons la divine Bonté qui vous a inspiré de nous continuer pour confesseur, M. de Sabrevois, le jeune Monsieur, dont le zèle et la prudence vous sont connus, a le talent de se concilier la confiance malgré sa fermeté.

"D'après ce témoignage, nous voyons que nos mères appréciaient les belles qualités du pieux lévite qui les dirigeait. Ce digne prêtre, outre ses qualités personnelles, descendait d'une famille très considérée dans les Trois-Rivières. Sa grand'mère maternelle étant Mlle Jeanne de Boucherville, fille de M. Pierre Boucher, gouverneur des T.-R., l'on conçoit facilement qu'il fut bien vu dans notre petite ville.

"Mlle de la Broquerie nous a conservé un trait de son enfance. Etant enfant, dit-elle, j'étais allée dans la compagnie de ma mère, Clémence Gamelin-Maugras de la Broquerie, avec un de mes cousins tout jeune alors, Jean-François Sabrevois de Bleury, visiter Mme d'Youville, ma tante. A la fin de la visite, Mme d'Youville regardant le jeune de Bleury, lui dit en le touchant légèrement sur l'épaule : *Tu mourras prêtre, mon petit bonhomme.*

"Comme on l'a vu la prédiction s'était réalisée, M. de Sabrevois, né à Chambly le 26 octobre 1765, avait été ordonné prêtre le 20 mars 1790. En 1793, il était curé des Trois-Rivières & chapelain du monastère. Deux ans plus tard, la

(1) Mgr Tanguay, vol. III, p. 359, fait de Jean-François un fils de son frère Clément-Christophe-Anne !

communauté lui concédait un emplacement situé au sud-ouest de la rue Notre-Dame, vis-à-vis l'église paroissiale.

“Ce terrain était une concession du 10 mai 1736, faite à notre communauté par MM. Beauharnois et Hocquart. M. de Sabrevois faisait cet achat dans le but d'agrandir l'emplacement où se trouvait le presbytère, bâti au pied du Platon, faisant face à la porte du cimetière” (1).

L'abbé de Bleury fut transféré à la cure de Lachenaie à la fin de septembre 1796 et il décéda dans cette paroisse, le 23 septembre 1802, âgé de 37 ans.

Revenons à Jean-Clément de Bleury. En 1775, lors de l'invasion américaine, il était âgé de 46 ans et veuf. Ancien officier, prit-il part à la lutte contre les Américains? On peut le supposer, car M. de Lorimier, dans son *Mémoire*, parle d'un lieutenant de Bleury. Or, comme Clément-Christophe de Bleury ne fut enseigne qu'en 1777, nous croyons que M. de Lorimier désigne Jean-Clément. En tout cas, voici l'anecdote : “Les troupes s'embarquèrent à St-Jean sous les ordres de M. Carleton et nous reçûmes l'ordre d'escorter la flotte et canots d'écorce. Rencontre la flotte. On attaque le bâtiment du général Arnold. Il ordonna de faire feu sur les damnés sauvages. Ce qui fut exécuté et un coup de canon culbuta une cheminée de pierre & du mortier de terre qui écroula sur le lieutenant de Bleury qui causa une espèce de réjouissance par les éclats de rire, voyant cet homme courir comme s'il eût toute la cheminée sur le dos” (2).

Arrivons maintenant au convol de M. de Bleury, veuf de Mlle Gamelin-Maugras.

Le 9 février 1779, à Notre-Dame, il épousait Mlle Marie-Anne Claveau, fille de Pierre Claveau dit Lalancette et de Louise Parent. Par leur acte de mariage, les époux légitimaient une fille, Marie-Rosalie, née le 27 avril 1775 et qui ne fut baptisée—cas rare—que le 29 avril 1777.

Deux ans après son second mariage, Jean-Clément de Bleury qui a quitté Chambly, est rendu au coteau Saint-Louis, “près Montréal”, c'est-à-dire sur une terre dont nous parlerons ci-après et qui longe la rue Bleury, dans les envi-

(1) *Les Ursulines des Trois-Rivières*, vol. I, pp. 400-464.

(2) *Invasion du Canada*, 2^{ème} partie. Campagne de Carleton sur le lac Champlain, p. 286.

rons de la rue Sainte-Catherine. Mais il sent que son existence est menacée et le 16 février 1781, il dicte son testament au notaire Foucher. Par cette pièce, il demande à être inhumé sous le banc qu'il occupe à Notre-Dame. Il donne l'usufruit de tous ses biens à Marie-Anne Claveau son épouse et la propriété à leur fille, Rosalie. Pour exécuteur testamentaire, il nomme son voisin et beau-frère, Etienne Dumeyniou, marchand.

Madame de Bleury, née Claveau, décéda le 10 février 1783, âgée de 30 ans, et son mari, la suivit dans la tombe, le 3 mai 1784. Il avait alors 58 ans.

Le lendemain de la mort de Jean-Clément, le sieur Dumeyniou était nommé tuteur de Rosalie de Bleury. Le 26 juin suivant, M. Dumeyniou, au nom de sa pupille, renonçait à la succession de feu Jean-Clément, mais réservait ce qui pouvait lui revenir de la succession de son grand-père Clément.

Le 6 juillet 1784, eut lieu le partage entre les trois héritiers de Clément, (le premier de Bleury), qui étaient ses petits enfants : Clément-Christophe-Anne, officier dans l'armée anglaise, Jean-François, étudiant, mineur, représenté par son tuteur, Joseph Boucher de la Broquerie, et Rosalie, représentée par M. Dumeyniou.

Chacun des héritiers prenait un tiers d'une somme de 6525 chelins, prix de la vente de la maison de la rue Saint-Gabriel. Sur sa part, cependant, Rosalie avait déjà reçu 1000 chelins, qui avaient été employés à lui acheter un verger au coteau Saint-Louis.

Les héritiers avaient aussi à se partager, un fief à Boucherville sur lequel il y avait cinq habitants. Moitié de ce fief appartenait à Christophe-Clément-Anne en sa qualité d'ainé. L'autre moitié étant due à deux mineurs, il fut convenu qu'on attendrait leur majorité pour leur remettre leur part.

Vers le même temps les enfants du premier mariage héritèrent de leur oncle Pierre-Gamelin Maugras, sulpicien, et aussi de leur mère, Marie-René Gamelin, d'un grand verger de 16 arpents, sis sur le côté est de la rue Bleury, entre la rue Lagauchetière et la petite rivière Saint-Martin (rue Craig). Ce grand lopin de terre fut vendu par licitation au mois d'a-

vril 1784 pour la somme de 15500 chelins à M. de Bonne, faisant pour Christophe de Bleury. Puis au mois de juillet, celui-ci revendait le verger à Pierre Foretier, l'un des plus riches propriétaires d'immeubles de Montréal, à cette époque.

Nous terminons ici notre article sur le deuxième de Bleury. Par la suite nous aurons occasion de parler de Mlle Rosalie de Bleury et de l'origine du nom de la rue de Bleury.

(A suivre) E.-Z. MASSICOTTE

LES DISPARUS

Le capitaine Joseph D. Chartrand naquit à Saint-Vincent-de-Paul, île Jésus, le 23 novembre 1852 (1). Il était fils de Joseph Chartrand, charpentier, et de Virginie Lacombe.

Jeune homme, il s'intéressa aux choses de la milice et en 1876, devenait capitaine d'une des compagnies du fameux 65^e bataillon. L'année suivante, il partait pour la France, s'engageait dans la légion étrangère et servait en Algérie. Promu 2^e lieutenant au 3^e zouave, on le nommait la même année professeur à l'école militaire de Saint-Hippolyte-du-fort. En octobre 1886, il devenait premier lieutenant au 27^e bataillon des Chasseurs Alpins. Décoré de la Légion d'honneur en 1889 pour faits d'armes au Tonquin, il obtenait subéquemment le grade de capitaine. En 1894, il quitta la France pour revoir son pays natal.

Durant son séjour outre Atlantique et après son retour, il collabora sous pseudonyme de Charles des Écorres, ou sous son nom, au *National*, à l'*Opinion publique*, à la *Patrie*, à la *Presse*, et au *Canada*.

En 1895, il fonda à Montréal la *Revue nationale*, très joli périodique qui ne put subsister.

Nommé professeur de français au collège militaire de Kingston le premier septembre 1891, il mourut dans cette ville au mois d'avril 1905.

Le défunt avait épousé en France Mlle de Latour-Lanton. Cet agréable et spirituel écrivain a laissé les oeuvres suivantes : *Expéditions autour de ma tente* ; *Souvenirs d'École militaire* ; *Au pays des Étapes*. CABRETTE

(1) On le prénomme parfois Joseph-Demers, mais son acte de baptême, ne porte que Joseph. On a dit également qu'il était né le 22, or il fut baptisé le jour même de sa naissance, le 23.

LE PREMIER MISSIONNAIRE DU CANADA

Le premier missionnaire du Canada, il n'y a pas à en douter, est le Père Jésuite Ennemond Massé puisqu'il passa en Acadie dès 1611.

Né à Lyon en 1574, Ennemond Massé entra de bonne heure dans la Compagnie de Jésus. Il fut d'abord associé au Père Coton, alors confesseur de Henri le Grand. Mais l'atmosphère de la Cour n'allait pas à ce Jésuite qui ne rêvait que le travail des missions au milieu des Sauvages plongés dans la barbarie.

Le Père Massé passa en Acadie en 1611 avec son confrère le Père Biard. Celui-ci mérite donc, comme le Père Massé, le titre de premier missionnaire du Canada. Pris par des pirates peu après leur arrivée en Acadie, les deux religieux furent remis en liberté aussitôt le vaisseau rendu en Europe.

Les *Relations* des Jésuites nous apprennent que le Père Massé, de retour en France, ne soupirait qu'après les croix et les souffrances du Nouveau-Monde. Ses supérieurs lui donnèrent la permission d'y revenir, et il arriva à Québec le 19 juin 1625.

Quatre ans plus tard, en 1629, les frères Kirke s'emparaient de Québec et le Père Biard fut encore forcé de repasser en France.

En 1633, le Canada était remis à la France, et le Père Biard put y revenir presque aussitôt. Cette fois, Dieu lui fit la grâce d'y rester. Il consacra les treize dernières années de sa vie à l'instruction des Sauvages Algonquins et Montagnais.

Le Père Massé décéda à la résidence de Sillery le 12 mai 1646, à l'âge de 72 ans, et il fut inhumé dans l'église de la bourgade alors en construction.

Le papier suivant écrit de la main du Père Massé nous donne une idée de la haute sainteté de ce missionnaire :

"1° Jamais ne coucher que sur la dure, c'est-à-dire sans draps, sans matelas, sans paillasse, il en faut néanmoins avoir en sa chambre pour n'être vu que des yeux auxquels on ne se peut cacher.

"2° Ne porter point de linge sinon au col.

“3° Ne dire jamais la sainte messe sans être revêtu d'une haire : ces armes te feront souvenir de la Passion de ton Maître, dont ce sacrifice est le grand mémorial.

“4° Prendre tous les jours la discipline.

“5° Toutes les fois que tu dineras sans avoir fait au préalable ton examen de conscience, quelque empêchement d'affaires que tu aies, tu ne mangeras qu'un dessert comme on peut faire à la collation ès-jours de jeûnes.

“6° Tu ne donneras jamais à ton goût ce qu'il appete-rait par délices.

“7° Tu jeûneras trois fois la semaine sans que personne s'en aperçoive. sinon celui qui en doit avoir connaissance ; comme tu ne prends ordinairement ton repas qu'à la seconde table, tu peux facilement cacher ces petites mortifications.

“8° Si tu laisses sortir de ta bouche quelque parole qui choque tant soit peu la charité, tu ramasseras secrètement avec ta langue les crachats et les flegmes sortis de la bouche d'autrui.”

A l'automne de 1869, MM. les abbés Laverdière et Casgrain, après de nombreuses recherches, découvraient les restes du Père Massé sous les ruines de l'ancienne église de Saint-Michel de Sillery. Le 27 juin 1870, les habitants de Sillery inauguraient un beau monument élevé sur la tombe même du premier missionnaire du Canada.

L'une des inscriptions de ce monument dit :

Les habitants de Sillery
Ont élevé ce monument
A la mémoire du
Père Ennemond Massé, S. J.,
Premier missionnaire en Canada,
Inhumé en 1646
Dans l'église de Saint-Michel,
En la résidence
de
Saint-Joseph de Sillery.

P.-G. R.

LES GREFFIERS DE MONTREAL SOUS LE RÉGIME FRANÇAIS, 1648-1760

Sous le régime français, douze juges ont eu charge de rendre la justice, à Montréal (1). Durant la même période, treize "officiers de plume" ont rempli les fonctions de greffier des trois tribunaux qui tour à tour ou simultanément ont existé dans la ville de Maisonneuve.

Ces trois tribunaux furent : 1°. Une justice seigneuriale établie par M. de Maisonneuve en 1648 et qui subsiste jusqu'en 1693 ; 2°. une première justice royale dénommée sénéchaussée, créée par le Conseil Souverain en 1663 et abolie en 1666. 3°. une seconde justice royale instituée en 1693 (2) à laquelle, malgré son importance, on refusa d'accorder le nom de prévôté, mais que l'on désigna comme suit dans les actes officiels : "la juridiction de Montréal" (3).

De ces tribunaux divers, voyons quels ont été les greffiers.

I.—JEAN DE SAINT-PÈRE—1648-1657.

Né à Dormelles, en Gatinois (département de Seine-et-Marne), vers 1618, M. de Saint-Père semble être venu à Montréal en 1643, avec Louis d'Ailleboust.

Le 25 septembre 1651, il épousa à Montréal, Mathurine Godé, fille du vieux menuisier Nicolas Godé. De cette union naquirent deux enfants : un fils qui se noya à l'âge de sept ans et une fille qui épousa Pierre Le Gardeur de Repentigny. M. de Saint-Père était syndic de la communauté des habitants de Villemarie en 1651, et, trois ans plus tard, il fut nommé "receveur des aumônes qui seraient faites en faveur de la construction de l'église projetée de Montréal."

Cet excellent colon dont les annales font des éloges fut tué par les Iroquois, le 25 octobre 1657, en même temps que son beau-père et un serviteur nommé Jacques Nail ou Noël.

Comme greffier et notaire, M. de Saint-Père a pratiqué d'une façon intermittente de 1648 à 1657.

(1) Nous avons publié des notices sur ces juges dans le *Bulletin des Recherches Historiques* de 1921, p. 177.

(2) Voir Massicotte, *Les tribunaux et les officiers de justice, à Montréal, sous le régime française*, 1916.

(3) Voir arrêt du Conseil supérieur, du 12 octobre 1716.

2.—RAPHAEL LAMBERT CLOSSE—1651-1655.

Le sergent major Closse était originaire de Saint-Denis de Mogueues (département de l'Ardenne) (1) et il est vraisemblable qu'il fut amené à Montréal par M. de Maisonneuve lorsque celui-ci revint prendre son poste en 1647. En tout cas, on constate sa présence pour la première fois à Montréal dans un acte de M. de Saint-Père du mois de mai 1648 (2). Il remplace M. de Maisonneuve temporairement en 1655 et se marie avec Elisabeth Moyen en 1657. Comme son prédécesseur, il fut tué par les Iroquois, le 6 février 1662, alors qu'il protégeait la retraite d'une petite troupe de colons qui se repliaient sur le fort.

3.—NICOLAS GASTINEAU-DUPLESSIS—1652-1653.

Nicolas Gastineau-Duplessis, d'abord soldat, avait déjà été greffier aux Trois-Rivières lorsqu'il vint occuper cette charge à Montréal.

Il ne resta qu'un an et demi dans cette dernière localité et il retourna probablement d'où il venait. Quelques années après, il épousa, au Cap de la Madeleine, Marie Crevier.

Sa calligraphie est agréable à l'oeil et ne ressemble à aucune autre. Certaines de ses majuscules ont une forme très originale.

4.—BÉNIGNE BASSET—1657-1677.

Parisien de naissance, fils d'un maître joueur de luth des pages de la chambre du roi, Bénigne Basset, arriva à Montréal avec les premiers Sulpiciens en 1657. Assez instruit et bon calligraphe, il succéda quelques semaines après son arrivée et malgré son jeune âge—18 ans—à M. de Saint-Père lorsque celui-ci fut assassiné. Le sieur Basset se maria en 1659, avec Jeanne Vauvilliers venue à Montréal, tout probablement cette même année, avec un groupe de colons recrutés en France par Jeanne Mance et la soeur Bourgeoys.

Le sieur Basset avait de nombreuses qualités et il cumula plusieurs charges : celles de greffier, de tabellion, de notaire royal, d'arpenteur et de secrétaire de la Fabrique ; mais il avait aussi le défaut de n'être pas soigneux et cela lui attira des ennuis. Interdit par le juge Migeon de Branssat en

(1) *Bulletin des Recherches Historiques*, 1914, p. 184.

(2) *Mem. Soc. Roy., Colons de Montréal*, 1913, p. 10.

1677, il dut cesser d'exercer sa profession de notaire et son emploi de greffier le 13 décembre. En 1693, il put reprendre son office de notaire ; mais d'autres bévues le replongèrent dans des embarras dont il ne réussit à se délivrer que par son décès survenu le 4 août 1699.

5.—NICOLAS DE MONCHY—1664-1666.

En apercevant le nom qui précède, le lecteur imaginera sans doute que le typographe a fait erreur. Non pas. A la suite des historiens, des chercheurs et même des tabellions contemporains de ce colon, nous avons, jusqu'à ces derniers temps, écrit *Mouchy*, mais un généalogiste nouveau, le R. P. Archange, qui prépare un volumineux ouvrage sur les origines de plusieurs familles canadiennes, nous a signalé qu'il fallait lire et écrire *Monchy*. Vérification faite, cet auteur a raison. Le fonctionnaire dont nous faisons la notice a bel et bien signé de Monchy dans les pièces conservées à Montréal, notamment dans un acte de Basset du 18 août 1663. Également, sa fille adopte la même épellation dans son contrat de mariage, au mois de décembre 1675.

Originaire de Lyon, le sieur de Monchy arrive à Montréal en 1663 et l'année suivante il était nommé greffier de l'éphémère sénéchaussée de Montréal en même temps que notaire royal. Il conserva cette charge jusqu'en 1667, puis s'en alla prendre le poste de substitut du procureur général à Québec. En 1670, il devenait membre du Conseil Souverain puis en 1672, de Monchy retournait en France (1).

6.—CLAUDE MAUGUE—1677-1684.

Né en 1646 et originaire de Saint-Amant, diocèse de Clermont, en Auvergne, il débute comme notaire, à la côte de Lauzon, près Québec en 1673. Six ans après, il se transporte à Montréal où il remplace Bénigne Basset comme greffier du tribunal seigneurial. Le 24 octobre 1679, il épousait à Montréal, Louise Jousset. Il conserva sa charge de greffier jusqu'en 1684 alors qu'on lui donna un successeur. M. Maugue continua néanmoins d'exercer sa profession de notaire jusqu'à son décès. Son acte de sépulture date du 9 novembre 1696.

(1) Sur de Monchy & son greffe, voir notre étude dans le **Bulletin des Recherches Historiques** de 1919, pp. 83 à 89.

7.—HILAIRE BOURGINE—1684-1687.

Venu avec sa femme, Marie Gazaille, en la Nouvelle-France, Hilaire Bourgine remplaça Maugue, au greffe de Montréal, en janvier 1685, mais ne retint cette charge que jusqu'au mois de mai 1687. Lui aussi continua d'exercer la profession de notaire, mais il paraît quitter le pays en 1690 ou peu après pour aller faire le commerce à la Rochelle.

8.—ANTOINE ADHÉMAR—1687-1714.

Né en 1640, Antoine Adhémar, sieur de Saint-Martin, épousa à Québec, Geneviève Sageot, le 10 octobre 1667. Il commença à pratiquer comme huissier et notaire, en 1668, dans les seigneuries du Cap-de-la-Madeleine, de Sainte-Anne de la Pérade, de Batiscan, de Champlain, etc.

Devenu veuf en 1683, il convola, le 20 janvier 1687, au Cap-de-la-Madeleine, avec Michelle Cusson, fille d'un notaire. Le 2 mai 1687, Antoine Adhémar était pourvu d'une commission de notaire par M. Dollier de Casson et il acceptait en plus la charge de greffier de la juridiction de Montréal.

Adhémar était un fonctionnaire soigneux. En 1690, il reçut des "compliments flatteurs sur l'excellent arrangement de son greffe et la belle ordonnance" de ses contrats et pièces de procédures.

Il décéda à Montréal le 15 avril 1714.

9.—JEAN-BAPTISTE ADHÉMAR—1707-1718.

Né à Montréal le 16 mars 1689, il reçut le 7 juin 1707 (1), une commission qui le nommait assistant de son père au greffe de Montréal. Et le 14 juin 1714, l'intendant Bégon lui accordait la place de greffier rendue vacante par le décès de son père.

J.-B. Adhémar ne conserva sa charge que jusqu'en 1718 alors qu'il dût démissionner. Par la suite il fut greffier intérimaire à plusieurs reprises. Comme notaire, il exerça cependant jusqu'au 26 novembre 1754, soit pendant 40 ans.

Adhémar fils est mort à Montréal, le 19 décembre 1754. Il s'était marié deux fois : 1°. le 20 mai 1715, à Catherine, fille du notaire Michel LePailleur et 2°. le 7 janvier 1733, à Catherine Moreau.

(1) Registres des audiences, p. 88.

10.—JACQUES DAVID—1719-1726.

Né en 1678, à Notre-Dame de la Platé, diocèse de Castre, en Languedoc, Jacques David se maria à Québec, le 17 septembre 1715, à Marie-Louise Normandin.

Le 8 mai 1719, il recevait de l'intendant Bégon, une commission l'autorisant à exercer la charge de greffier aussi bien que la profession de notaire dans le gouvernement de Montréal.

Jacques David décéda à Montréal, le 17 octobre 1726.

11.—JOSEPH-CHARLES RAIMBAULT DE PIEDMONT—1727-1732.

Le sieur Raimbault de Piedmont, fils de Pierre Raimbault, successivement marchand, notaire, procureur du roi et juge, naquit en France en 1693. En 1727, il obtenait une commission de notaire et, par la même occasion, devenait greffier du tribunal, alors que son père passait de la charge de procureur du roi à celle de juge.

M. le sieur de Piedmont qui tenait plus à s'amuser qu'à travailler, cessa d'être "officier de plume" en 1732. Il mourut au mois de décembre 1737, à peine âgé de 44 ans. Le 30 novembre 1724, il avait épousé Charlotte Damours. Celle-ci convola, en 1738, après cinq mois de veuvage, avec Louis-Hector Le Fournier.

12.—CLAUDE-CYPRIEN-JACQUES PORLIER—1732-1744.

Né en 1683, à Québec, il épousa à Lachine, le 26 août 1719, Angélique Cuillerier, fille d'un traiteur de renom. Nommé greffier de la juridiction de Montréal en 1792, pour remplacer M. Raimbault de Piedmont, il reçut en plus de l'intendant Hocquart, une commission pour exercer la profession de notaire dans le gouvernement de Montréal.

Porlier décéda à Montréal, le 2 septembre 1744.

13.—LOUIS-CLAUDE DANRE DE BLANZY—1744-1760.

Celui qui devait être le dernier greffier du tribunal de Montréal, sous le régime français, naquit en France en 1710. D'abord avocat au parlement de Paris, ses parents l'envoyèrent au Canada pour l'assagir. Marié le 25 novembre 1737 à Suzanne d'Estienne de Clérin, il reçut de l'intendant Gilles Hocquart une commission datée du 20 mars 1738, l'autorisant à exercer la profession de notaire. Le 14 novembre 1744, M. de Blanzy succédait au greffier Porlier et il resta

en fonction jusqu'à la capitulation de Montréal. Il quitta ensuite la colonie pour retourner en son pays. On sait qu'il vivait à Paris en 1770, mais nous ignorons où et quand il mourut.

E.-Z. MASSICOTTE

UNE CHANSON DE NOS GRAND'MERES

NICHOLAS

Nicholas, par quelle route
Trouverai-je le chemin ?
Je vais m'égarer, sans doute,
Viens donc me donner la main.

Refrain

Égarez-vous, n'vous égarez pas
Ca m'est égal, Mamzelle.
Si vous m'aimez moi, j'vous aime pas.
Ah ! laissez-moi planter mes pois.

Nicholas ! si tu es sage, —
Tu seras mon serviteur,
Et si tu n'es pas volage
Je te donnerai mon coeur.

Refrain

Donnez-moi le, donnez-moi le pas
Ca m'est égal, Mamzelle,
Si vous m'aimez, moi j'vous aime pas.
Ah ! laissez-moi planter mes pois.

Nicholas, si je vais me pendre
Tireras-tu le cordeau ?
Puisque tu ne veux te rendre
Je vais descendre au tombeau.

Refrain

Pendez-vous, n'vous pendez pas
Ca m'est égal, Mamzelle,
Ces gens qui s'pendent parc'qu'on l's'aime pas
Ah ! laissez-moi planter mes pois.

REPONSES

Le denier à Dieu (XIII, 352 ; XXIX, 57, 152)—Le denier a été d'abord une monnaie romaine ; il était d'argent et marqué d'un X comme valant dix as (un peu plus de huit sous de notre monnaie). C'est de cette marque et de cette valeur qu'il a reçu le nom de denier (denarius).

Nous avons eu aussi en France le denier d'argent pesant à peu près un quart de franc ; mais le denier traditionnel, celui dont se souviennent nos pères, est une petite pièce de cuivre qui valait le douzième d'un sou. Pourquoi douzième puisque denier veut dire dix ? ou pourquoi denier puisque cette pièce valait un douzième ? Qu'on pose la question comme on voudra, elle est également insoluble. Pour remettre en circulation le mot denier avec une aussi mince valeur, il ne parut pas nécessaire de ménager les susceptibilités des philologues.

Quoi qu'il en soit, ce mot, plus ou moins bien appliqué, a fait fortune dans notre langue et s'est associé à des idées dont il semble que son peu d'importance aurait dû l'exclure ; il est devenu synonyme de biens, de sommes quelconques, et les expressions : les deniers de l'Etat, c'est un beau denier, payer de ses propres deniers, ne sont pas surannées. Il y a aussi dans l'histoire le denier de Saint-Pierre établi en Angleterre sous le nom de Romescat (écot ou tribut de Rome), et qui fut introduit en France par Charlemagne. C'était un impôt payé le jour de la Saint-Pierre, pour les besoins de l'église de Rome ; puis le denier du César, autre contribution qui assujettissait les chefs de famille à payer chacun trois deniers au roi par année. Vient enfin le Denier à Dieu, somme que l'on donne au concierge de la maison dans laquelle on a loué un appartement. Ce denier à Dieu, les mots le disent du reste, a une plus noble origine. C'était la petite pièce que l'on donnait au vendeur, à la personne avec laquelle on faisait un marché, comme pour prendre Dieu à témoin de l'engagement que l'on contractait et promettre de ne pas manquer à sa parole. Les sommes ainsi données à Dieu étaient destinées à faire des aumônes aux pauvres, et n'étaient pas comme les arrhes, un acompte sur ce qu'on devait au marchand ou au locateur.

On voit combien nous sommes loin maintenant de notre point de départ : nous ne donnons plus de deniers à Dieu qu'aux portiers, et ceux-ci qui ont fait prendre à ce denier des porportions formidables, se gardent bien de le donner aux pauvres (1).

Le lieutenant Le Moyne (XXIX, p. 208)—En l'été de 1910, un lieutenant Le Moyne, de l'armée française, voulant sauver deux de ses hommes qui se noyaient dans le Gers, s'y jeta et périt avec eux. Les journaux du temps, paraît-il, auraient rapporté que ce Le Moyne était de la famille des Le Moyne de Longueuil, du Canada.

Sans pouvoir répondre de façon positive, nous croyons ce lieutenant étranger à nos nobles Canadiens. Les fils de Charles, baron de Longueuil, se sont toujours distingués par un nom différent accolé à celui de la famille, et cette pratique a été continuée par leurs descendants. La seule branche qui ait fait souche en France, celle des Sérigny, était éteinte vers le milieu du dix-neuvième siècle. Actuellement M. Grant de Longueuil, héritier de la baronnie, demeure à Pau, en France, mais "Burke's Peerage and Baronetage" ne dit pas qu'aucun d'eux ait eu un lieutenant noyé en 1910.

Voici ce que nous avons sur la famille de Joseph Le Moyne, sieur de Sérigny, né à Montréal en 1668. Il commanda la *Salamandre* en 1694 à l'expédition de la baie d'Hudson; lieutenant de vaisseau en 1696 et commande le *Palmier* à la baie d'Hudson en 1697. En 1698 il passe en France. L'année suivante, le roi lui donne l'*Atalante*. Il devient commandant-général à la Louisiane avec son frère Jean-Baptiste en 1717. En 1718, il commande le *Maréchal de Villars*. Attaque de Pensacola en 1719. Gouverneur de Rochefort 1723. M. Le Moyne de Sérigny avait épousé Marie-Elisabeth Héron. Il fut inhumé à Rochefort en 1734. Il avait acquis la châtellenie de Loire, près Rochefort, qui relevait du roi, et à l'exemple des Isles, ses prédécesseurs dans cette propriété, il porta ainsi que ses descendants, le titre de marquis de Loire.

Joseph Le Moyne de Sérigny eut au moins deux fils. Nous ignorons le nom de l'aîné, lieutenant de l'*Orox* en

(1) Charles Rozan, *Petites ignorances de la conversation*, p. 237.

1737. Nous n'avons pas non plus le nom de l'épouse de cet officier mais nous connaissons ceux de ses deux fils :

(a) Michel-Joseph, chevalier de Sérigny, chevalier de St-Louis, capitaine de vaisseau, né le 28 octobre 1733, et marié (1°) à Mlle de Chatellard et (2°) à Louise-Thérèse Héry de la Taudière. Mort sans enfants en 1797.

(b) Honoré-François-Xavier Le Moyne de Sérigny appelé le *marquis* de Loire, seigneur de Sérigny, du Vergéroux, du Breuil-Magné etc, lieutenant de vaisseau. Né le 8 août 1735. Il émigra en 1792 et mourut à Sèvres en 1812. De l'alliance qu'il avait contractée le 27 juillet 1763, avec Suzanne de Queux, dame de St-Hilaire, il eut :

(1) Jean-Baptiste-Joseph, capitaine de frégate, chevalier de St-Louis, maire de Sèvres, mort le 30 juillet 1848. Il avait émigré et s'était marié (1°) à Marie-Jeanne de Tarragon, dont (a) Achille, lieutenant de vaisseau, chevalier de la Légion d'honneur, mort à Toulon en 1835, et (b) Suzanne-Sidonie, mariée à Eugène de Richeteau de la Coudre, officier démissionnaire en 1830. Morte le 30 avril, 1859, la *dernière* de sa branche. Jean-Baptiste-Joseph contracta une autre alliance en 1843 avec Julie de Rémond.

BRANCHE DE LURET

Jean-Honoré-François-Xavier, deuxième fils de Joseph Le Moyne de Sérigny et de Marie-Élisabeth Héron, appelé le *chevalier* de Sérigny, seigneur de Luret, Plantemaure, de Villeneuve-Mauray, en partie de la Savinière, dans les Marais de St-Louis ou Petite-Flandre. Capitaine au régiment du Roi-infanterie, chevalier de St-Louis. Né à Loire le 12 octobre 1707. Il fut élu aide-major du Ban de la noblesse en 1758 et président de l'Assemblée réunie à Rochefort le 15 juillet 1765. Il mourut le 17 août 1792. Il épousa (1°) le 16 février 1744, Anne le Sour, veuve de Georges Chesnel, marquis d'Écoyeux. Pas d'enfants de cette union. (2°) le 5 août 1753, Henriette-Marguerite Prévost de Sansac de Traversay, morte le 19 octobre 1801. Ils eurent :

(a) Henri-Honoré, qui suit ;

(b) Louis-Honoré, dit le *chevalier* de Bienville, mort garde-marine.

(c) Louise-Claire, mariée le 26 octobre 1786, à Jacques-Charles, chevalier de Brouilhac, seigneur de Magné.

(d) Louise-Henriette, mariée le 14 juin 1794 à Augustin Jean.

Henri-Honoré Le Moyne, appelé le *comte* de Sérigny, seigneur de Luret, etc, capitaine de vaisseau, commandant de la compagnie des élèves gardes-pavillon de la Marine, chevalier de St-Louis, maire de St-Jean d'Angely, né le 16 mars 1756, mort le 3 janvier 1818. Il avait émigré et servi dans l'armée des Princes sous les ordres du comte d'Hector. Il avait épousé sa cousine germaine Marie-Elisabeth-Claire Prévost de Sansac de Traversay, le 7 novembre 1780, dont :

(a) Amédée-Honoré-Ferdinand-Marie, officier supérieur du génie maritime. Chevalier de St-Louis et de la Légion d'honneur, membre du Conseil-général de la Charente Inférieure. Né le 18 octobre 1782 ; mort le 31 mars 1843. Amédée épousa sa cousine germaine Henriette-Catherine-Augustine Prévost de Sansac de Traversay (morte le 6 septembre 1821) dont :

(a) Marie-Gustave appelé le *marquis* de Sérigny depuis l'extinction de la branche aînée de Loire. Il demeurait au château de Châtenet, près de Saintes. Il contracta alliance le 2 mai 1854 avec Anne-Paule-Françoise de Frétard d'Écoyeux et n'en eut qu'une fille : Marie-Gabrielle. Amédée contracta une autre alliance, le 30 mars 1826, épousant Marie-Eugénie de Richeteau de Villejame. Il en eut un fils : Marie-Charles-Émile, marié le 14 avril 1857 à Marie-Adèle-Augustine de Pré de Geneste, dont deux filles : Marie-Marthe-Adèle et Marie-Anne-Charlotte.

(b) Marie-Henriette mariée le 6 août 1845 à René-Alexandre de Mondion ; morte au château de Falaise, près des Ormes, en Poitou.

(c) Marie-Eugénie-Alodie, mariée le 11 janvier 1853, à Marie-Gabriel marquis de Vasselot de Regné.

(d) Marie-Léonce.

(e) Marie-Hermine-Camille morte le 17 septembre 1848.

Comme on le voit, la famille Le Moyne de Sérigny n'avait plus de fils pour perpétuer le nom en 1910, date de l'é-

vènement tragique rapporté en tête de ces notes.

REGIS ROY

Le sieur Gendron (XXXI, p. 30)—Les Mémoires de la Société royale du Canada, année 1912, pp. 35-130, renferment une étude très détaillée et fortement documentée sur les Gendron "médecins des rois et des pauvres". Cette étude est de la plume de mon très regretté confrère et ami, Philippe Champault, de Châtillon-sur-Loire (Loire), France, et nous renseigne sur deux médecins de sa famille. Le premier, François Gendron, qui a séjourné sept ans dans notre pays, de 1643 à 1650. Il a été un des premiers européens à visiter et à décrire la chute de Niagara ; et de retour en France, admis à la prêtrise, il s'est distingué comme chirurgien, surtout dans le traitement des affections cancéreuses. Des bords du lac Érié, il avait rapporté l'idée de sachets faits d'une sorte de poudre antiseptique et qui lui firent une grande réputation. Appelé auprès d'Anne d'Autriche, au cours de la dernière maladie de la reine mère, il fut en butte aux intrigues et aux persécutions de la docte faculté, en même temps que l'objet de beaucoup d'égards de la part de la famille royale. Il est question de lui dans les lettres de Guy Patin, dans les mémoires du temps et même dans des recueils et ouvrages récents. Cette étude de M. Champault nous fournit aussi une biographie très complète d'un neveu de François Gendron, Claude Deshais Gendron, qui fut médecin du régent, et peut-être le premier oculiste de son époque. LEON GERIN

LES DISPARUS

PIERRE-SALOMON COTE—Né en 1876 à Ste-Luce de Rimouski, il fit ses études au collège de St-Joseph de Memramcook (N. B.) puis il s'inscrivit à l'Université Laval de Montréal et obtint son diplôme de médecin en 1902. Son état de santé l'obligeant d'abandonner sa profession il entra à la rédaction du *Canada* en 1909 et mourut la même année, le 22 décembre. Le défunt laissait alors une fille et une veuve (née Eva Circé) connue dans le monde littéraire sous le pseudonyme de Colombine. Dans les derniers mois de sa vie, le défunt travaillait à un ouvrage documenté qui devait être l'*Histoire biologique des Canadiens-Français*.

ADAM MIZARE

NOMS DE RUES ET DE LOCALITES DANS LA REGION DE MONTREAL

VILLE-MARIE ET MONTREAL—En 1914 (*B. R. H.*, p. 125), à un correspondant qui me demandait à quelle date le nom de *Montréal* avait été substitué à celui de *Ville-Marie*, je répondis que le changement paraissait s'être effectué généralement à partir de 1705. Depuis, j'ai eu l'occasion de faire un nouvel examen des documents de Montréal et en voici le résultat détaillé :

Gouverneurs généraux : M. de Denonville, 11 septembre 1689, écrit Ville-Marie, et M. de la Jonquière, 1er octobre 1749, Montréal.

Gouverneurs particuliers : M. de Maisonneuve et M. Dupuis emploient Ville-Marie. M. Perrot, 12 mars 1672, Montréal ; M. de Callières, 16 août 1692, Ville-Marie ; M. de Vaudreuil, 8 mai 1701, Montréal.

Intendants : M. Bouteroue, 2 avril 1669, et M. de Meules, 10 octobre 1684, optent pour Montréal. M. Bochart de Champigny, en 1688, 1692 et 1701, écrit Ville-Marie puis le 22 août 1701, Montréal. Par la suite, Raudot, Bégon, Hocquart, Bigot font usage de Montréal.

Juges : Jusqu'au juge Bouat, 1724, tous écrivent Ville-Marie. Les derniers juges Raimbault, de la Fontaine et Guiton de Monrepos choisissent Montréal.

Greffiers et notaires : Tous sont pour Ville-Marie, jusqu'au notaire J.-B. Adhémar qui emploie Ville-Marie de 1714 à 1726, ensuite Montréal de 1727 à 1754. Danré de Blanzv ne connaît pas d'autre nom que Montréal.

En résumé, *Montréal* commença à supplanter *Ville-Marie* dès 1669 ; mais sa victoire ne fut complète qu'après 1726 et ce sont les intendants qui ont le plus contribué à assurer son succès.

RUE DU CALVAIRE—Cette rue qui fut tracée en 1672 par M. Dollier de Casson et Bénigne Basset, commençait à la rue Notre-Dame pour se rendre jusqu'à la petite rivière Saint-Martin (aujourd'hui rue Craig). D'après le *Terrier de Montréal*, elle aurait suivi la ligne de séparation entre la terre de Robert Le Cavalier et celle de Jean Durocher ; c'est-à-dire qu'elle se serait trouvée entre la rue Saint-François-

Xavier et la rue St-Jean. Elle ne fut jamais ouverte. Comment expliquer le nom de *Calvaire* ? L'abbé Faillon a offert une conjecture, mais comme il a fait erreur au sujet de la rue Saint-Charles et sans doute aussi au sujet de la rue Saint-Pierre il est permis d'opiner différemment.

Il y avait un calvaire hors de la ville, dans la direction de la Montagne, où Soeur Bourgeois conduisait souvent la population pieuse de Montréal. N'avait-on pas l'intention d'en faire la route qui conduirait à ce lieu de dévotion ?

E.-Z. MASSICOTTE

QUESTIONS

Un auteur français prétend que les Esquimaux de la baie d'Hudson avaient un moyen très ingénieux de faire du feu avant l'invention des allumettes. Ils enroulaient une courroie autour d'une baguette de bois, puis, tenant dans les mains les deux extrémités de la courroie et les tirant alternativement, ils imprimaient à la broche un mouvement de rotation. Dès que le bois brûlait ils jetaient dessus des copeaux bien secs ou de la mouche sèche et ils avaient ainsi du feu. Comment nos Sauvages canadiens allumaient-ils leurs feux au temps de Champlain ?

F. O. B.

En 1776, John Munro, ancêtre du docteur Peter Munro décédé en 1882, aurait apporté à Québec des dépêches importantes destinées à Mgr Briand. C'est ce que je lis dans une biographie du docteur Munro. Le gouvernement anglais lui aurait offert une somme de cinquante livres comme récompense, mais il refusa de prendre cette jolie somme. Quelles étaient ces dépêches si importantes que le gouvernement anglais envoyait à Mgr Briand ?

L. M. M.

M. Le Barrois, qui fut agent de la Cie des Indes à Québec et conseiller au Conseil Souverain, est-il le même Le Barrois qui avait été secrétaire de M. de Frontenac ? Il me paraît que le premier signait "Le Barrois" et l'autre "Barrois" tout court.

LE PREMIER ANCETRE CANADIEN DU CARDINAL BÉGIN

Le *Dictionnaire généalogique* de Mgr Tanguay nous apprend que le premier Bégin qui vint s'établir dans la Nouvelle-France était originaire de *Liénard*, évêché de Lizieux.

La lecture Liénard ou Liénart, écrit M. Charles Bréard, doit être bonne. C'est une forme qui se rencontre dans tous les vieux actes des registres paroissiaux. Saint-Liénard et Saint-Lionard désignent le même bienheureux et la même paroisse consacrée à ce saint, Leonardus a donné Liénard, de même Leodebardus (abbé de Saint-Aignan) a donné Saint-Liébant, et Leodebaldus, moine de Marmoutier, a donné Liébard, Leodegarius, Liéger et Léger.

Dans tout le diocèse de Lizieux il n'y avait qu'une église consacrée à saint Léonard, c'est l'église de Saint-Léonard de Honfleur.

Le même M. Bréard, paroissien de Saint-Léonard de Honfleur, a dépouillé tous les registres de l'état-civil de Honfleur, et la majeure partie des archives de cette petite ville. Il a trouvé un certain nombre d'actes de baptême des ancêtres de Son Éminence le cardinal Bégin :

12 janvier 1621 : baptême de Nicolas Champaigne, fils de Richard Champaigne et de Marguerite Bégin.

1^{er} septembre 1624 : baptême de Jean Bégin, fils de Jacques Bégin et de Diane Melogue. Parrain, Jean LeTac, de la paroisse d'Ablon ; marraine, Jeanne Melogue.

28 septembre 1631 : baptême de Louis Bégin, fils de Jacques Bégin et de Diane Melogue.

3 septembre 1632 : baptême de Jacques Bégin, fils de Jean Bégin et de Jacqueline Jeanne.

21 septembre 1632 : baptême de Guillaume Bégin, fils de Nicolas Bégin et de Rachel Poisson.

17 septembre 1634 : baptême de Jacques Bégin, fils de Jacques Bégin et de Diane Melogue.

14 juillet 1635 : baptême de Marie Bégin, fille de Jean Bégin et de Jacqueline **Jeanne**.

21 octobre 1635 : baptême de Jacqueline Bégin, fille de Guillaume Bégin et de Catherine de L'Omosne.

26 décembre 1636 : baptême de Jeanne Bégin, fille de Jacques Bégin et de Diane Melogue.

17 février 1643 : baptême d'Ambroise Bégin, fils de Guillaume Bégin et de Catherine de L'Omosne.

10 septembre 1658 : baptême de Anne Bégin, fille de Guillaume Bégin et de Anne Matière.

2 septembre 1668 : baptême de Jacques Bégin, fils de Guillaume Bégin et de Anne Matière.

M. Bréard nous donne le texte même de l'acte de baptême du premier Bégin établi au Canada que Mgr Tanguay fait erronément naître en 1636 :

“Du 28 septembre 1631 a esté baptisé Loys, fils de Jacques Bégin et de Diane Melogue, ses père et mère. Son parrain Loys Langlois, fils de Jacques ; la marraine Genefiefve Delamare, femme de Jean Le'Tac”.

Louis Bégin passa dans la Nouvelle-France au printemps de l'année 1655, croyons-nous. Le 20 novembre 1655, Jean de Lauzon, grand sénéchal de la Nouvelle-France, lui concédait une terre de trois arpents de front sur quarante arpents de profondeur dans sa seigneurie de Lauzon.

Louis Bégin épousa à Québec, le 15 octobre 1668, Jeanne Durand, qui lui donna une nombreuse famille. Il décéda à Saint-Joseph de Lévis le 26 décembre 1708.

On remarquera comme les prénoms des Bégin de Honfleur se sont perpétués parmi leurs descendants canadiens dans la Nouvelle-France. On rencontre encore à Lévis et dans les paroisses environnantes de nombreux Jean Bégin, Louis Bégin, Jacques Bégin, Guillaume Bégin, Ambroise Bégin.

QUESTION

Qui, le premier, a employé la délicieuse expression “le petit paradis de Québec” ? Est-ce la Mère Marie de l'Incarnation ? Est-ce la Mère Juchereau de Saint-Ignace ? Je ne puis retrouver ce texte dans les lettres de la Mère de l'Incarnation ni dans l'Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec.

H. D.